

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 40572 B1** (51) Cl. internationale : **F16L 3/00; E03D 11/14**
- (43) Date de publication : **29.05.2020**

(21) N° Dépôt :
40572

(22) Date de Dépôt :
10.03.2016

(30) Données de Priorité :
11.03.2015 FR 1552018

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP16159716.6

(71) Demandeur(s) :
Raccords et Plastiques Nicoll, Rue Pierre et Marie Curie 49300 Cholet (FR)

(72) Inventeur(s) :
Maudet, Michel ; Maignan, Thomas ; Queneherve, Sarah ; Launay, Jérémie

(74) Mandataire :
CHARDY - PATENTMARK

(54) Titre : **DISPOSITIF DE FIXATION POUR BÂTI SUPPORT, ENSEMBLE DE FIXATION COMPRENANT UN TEL DISPOSITIF ET PROCÉDÉ DE FIXATION SUR UN BÂTI SUPPORT**

(57) Abrégé : Dispositif de fixation comprenant une plaque de fixation (20) pour fixation sur un bâti support, et un moyen de fixation (30) de conduit d'évacuation, comprenant au moins un premier élément de fixation (32a) de conduit et un deuxième élément de fixation (32b) de conduit, le premier élément de fixation (32a) de conduit et le deuxième élément de fixation (32b) de conduit étant montés mobiles sur la plaque de fixation (20), le premier et le deuxième éléments de fixation (32a, 32b) de conduit pouvant prendre une position de fixation dans laquelle le premier et le deuxième éléments de fixation (32a, 32b) de conduit forment un collier de fixation de conduit, et au moins une position d'ouverture. Il sont proposés aussi un procédé de fixation, un élément de fixation et un ensemble de fixation pour installation sanitaire du type encastrée.

Revendications

- 5 1. Dispositif de fixation (10 ; 210) pour installation sanitaire du type encastrée, comprenant
une plaque de fixation (20 ; 220) pour fixation sur un bâti support,
un moyen de fixation (30 ; 230) de conduit d'évacuation, comprenant au moins un
premier élément de fixation (32a ; 232a) de conduit et un deuxième élément de fixation
10 (32b ; 232b) de conduit, le premier élément de fixation de conduit et le deuxième
élément de fixation de conduit étant montés mobiles sur la plaque de fixation,
caractérisé en ce que le premier et le deuxième éléments de fixation de conduit
peuvent prendre une position de fixation, lorsqu'ils sont en position rapprochée l'un
de l'autre, dans laquelle le premier et le deuxième éléments de fixation (32a ; 232a ;
15 32b, 232) de conduit forment un collier de fixation de conduit, et au moins une
position d'ouverture pour libérer le conduit d'évacuation.
2. Dispositif selon la revendication 1, le premier élément de fixation (32a ; 232a) et le
deuxième élément de fixation (32b ; 232b) de conduit étant mobiles indépendamment
20 l'un de l'autre sur la plaque de fixation.
3. Dispositif selon la revendication 1 ou 2, le premier élément de fixation (32a) et le
deuxième élément de fixation (32b) de conduit étant mobiles en translation sur la
plaque de fixation et/ou en rotation par rapport à la plaque de fixation.
25
4. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, comprenant au moins un
élément de verrouillage (48a ; 48b) pour le verrouillage en position de fixation d'au
moins l'un des premier élément de fixation de conduit et deuxième élément de fixation
de conduit, de préférence deux éléments de verrouillage pour le verrouillage en
30 position de fixation de chacun du premier élément de fixation de conduit et deuxième
élément de fixation de conduit.

5. Dispositif selon la revendication précédente, dans lequel le au moins un élément de verrouillage (48a, 48b) comprend un clip complémentaire d'une rainure de verrouillage, le clip étant de préférence escamotable.
- 5 6. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le premier élément de fixation de conduit (32a) comprend une première surface interne (36a) et le deuxième élément de fixation (32b) de conduit comprend une deuxième surface interne (36b), la première surface interne et la deuxième surface interne formant une surface interne de fixation de conduit, en position de fixation des éléments de fixation
10 de conduit, de préférence le premier élément de fixation de conduit et le deuxième élément de fixation de conduit étant deux demi-coquilles formant une surface cylindrique interne de réception.
7. Dispositif selon la revendication précédente, dans lequel la surface interne (36a, 36b)
15 de fixation de conduit comprend au moins l'une d'une zone évasée supérieure (38a, 38b), au niveau de la surface interne la plus proche de la plaque de fixation, et d'une zone évasée inférieure (39a, 39b), au niveau de la surface interne côté extrémité libre.
8. Dispositif selon la revendication 6 à 7, la surface interne (36a, 36b) de fixation de
20 conduit comprenant une rainure de positionnement (37a, 37b) pour le positionnement du conduit d'évacuation.
9. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le premier élément
25 de fixation (32a) de conduit comprend un premier coulisseau (42a) et le deuxième élément de fixation (32b) de conduit comprend un deuxième coulisseau (42b), le premier coulisseau et le deuxième coulisseau étant montés sur une glissière (24) de la plaque de fixation, pour la translation des éléments de fixation de conduit sur la plaque de fixation.
- 30 10. Dispositif selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le premier élément de fixation (32a) de conduit et le deuxième élément de fixation (32b) de conduit sont munis, du côté libre opposé à la plaque de fixation, d'au moins l'un d'éléments de

glissière (44a, 44b) et de coulisseau de fixation, apte à coopérer avec une traverse (16) d'un bâti support.

- 5 11. Ensemble de fixation pour installation sanitaire du type encastrée comprenant un bâti support (1) avec deux montants (13) reliés par une traverse supérieure (14), un dispositif de fixation (10) selon l'une des revendications précédentes, la plaque de fixation étant montée sur la traverse supérieure.
- 10 12. Ensemble de fixation selon la revendication précédente, comprenant un dispositif de fixation selon la revendication 10 dans lequel le bâti support (1) comprend une traverse inférieure (16) avec une glissière inférieure (17), et le au moins un des éléments de glissière et de coulisseau coopérant avec la glissière inférieure, pour la translation d'au moins l'un des premier et deuxième éléments de fixation de conduit
- 15 sur la traverse inférieure du bâti support.
13. Ensemble de fixation selon la revendication précédente dans lequel la traverse inférieure (16) avec une glissière inférieure est soudée sur les montants.
- 20 14. Procédé de fixation d'un élément de conduit (3) sur un bâti support, comprenant les étapes de
- monter l'élément de conduit (3) sur un dispositif de fixation (10 ; 210) selon l'une des revendications 1 à 10,
- déplacer, sur la plaque de fixation (20), au moins l'un du premier élément de fixation
- 25 (32a ; 232a) et du deuxième élément de fixation (32b ; 232b) pour passer en position d'ouverture,
- caractérisé par l'étape de placer le premier élément de fixation (32a ; 232a) et le deuxième élément de fixation (32b ; 232b) en position de fixation dans laquelle le premier et le deuxième éléments de fixation (32a ; 232a ; 32b, 232) de conduit
- 30 forment un collier de fixation de conduit, pour fixation de l'élément de conduit sur le bâti support.

15. Procédé selon la revendication précédente, comprenant le verrouillage de l'un du premier et du deuxième élément de fixation de conduit (32a, 32b) sur la plaque de fixation, et le déplacement de l'autre du premier et du deuxième élément de fixation mobile sur la plaque de fixation.
- 5
16. Procédé selon l'une des revendications 14 à 15, comprenant la translation d'au moins l'un du premier élément de fixation (32a) et du deuxième élément de fixation (32b) sur la plaque de fixation.
- 10
17. Procédé selon l'une des revendications 14 à 15, comprenant la rotation d'au moins l'un du premier élément de fixation (232a) et du deuxième élément de fixation (232b) par rapport à la plaque de fixation.
- 15
18. Dispositif de fixation (10 ; 210) selon la revendication 1, dans lequel le premier élément de fixation de conduit (32a), comprend une surface interne avec une surface de fixation (36a) de conduit, avec un moyen de déplacement comprenant au moins l'un d'une glissière (44a), un coulisseau (42a) ou une charnière latérale (234a)..